



Le radar



Sécurité

p.3

rita & albert



Rencontre

p.4

Sou des écoles



Association

p.5

# sommaire

Page 2

## Édito

### À Noter

Page 3

## Un radar à Sergy

### Les Jobs d'été

Page 4

## Rencontre avec

Rita & Albert

Page 5

## L'association

Le Sou des écoles

Page 6

## La Mairie

### La Gazette du Conseil

### En Bref

Page 7

## La rétrospective en photos

Page 8

## Infos pratiques

L'état civil - L'agenda -

Les numéros de téléphone d'urgence

Photo de couverture :

Décoration des tables lors du repas 2015 du CCAS

**Numéro 58 - Mars 2015**

## Le mot du Maire



**A**u moment où je rédige ces lignes, les élections départementales n'ont pas encore démarré et vous lirez ce journal seulement après le second tour. Notre système démocratique et nos élus sont certes imparfaits, mais je rappelle que c'est le devoir du citoyen de s'informer et de participer. De nos jours, chacun d'entre nous est incité à faire valoir en permanence ses droits, mais qu'en est-il de nos devoirs ?

Et voter est, chez nous, à la fois un droit et un devoir, droit que beaucoup de pays nous envient parce qu'ils ne l'ont pas chez eux. Alors, j'espère que Sergy se distinguera par un taux de participation plus élevé que la moyenne. Certes, le citoyen s'intéresse à la politique lorsque la politique s'intéresse à lui : alors quand vous voterez la fois prochaine, faites votre choix en conséquence. Il ne faut pas se plaindre après, c'est vous qui choisissez, on a les élus qu'on mérite.

Dans le journal précédent, je vous parlais de la surtaxe foncière de 10€/m<sup>2</sup>/an sur les parcelles non bâties dans les zones urbanisables de communes appartenant aux agglomérations en tension immobilière. Et c'était le cas de Sergy, rattaché à l'agglomération d'Annemasse comme cinq autres communes gessiennes.

Après beaucoup d'effort et de temps passé, Sergy échappe cette année à cette surtaxe qui concernait au départ plus de 600 parcelles et donc pas mal de propriétaires. L'affaire n'est pas close pour autant et des discussions vont se poursuivre avec la CCPG jusqu'à la fin de l'été pour les années suivantes. Vous connaissez ma position et celle du Conseil sur ce sujet : pérenniser cette décision temporaire.

La rénovation complète des anciennes salles St-Nicolas et de l'hôtel-restaurant a donné lieu début mars à une fort sympathique inauguration dont tous les détails vous sont donnés dans ce journal.

Et sans doute, beaucoup d'entre vous ignorent que le Sou des écoles existe à Sergy depuis plus de 40 ans. Je vous laisse découvrir tout cela dans ce numéro en vous souhaitant, comme le veut la coutume, de Joyeuses Pâques.

**Denis Linglin**  
Maire

## Michel Rosa

Conseiller municipal de 2008 à 2014, Michel Rosa s'en est allé, discrètement, à la mi-décembre.

Il venait tout juste d'avoir 50 ans.

Sans cette maladie qui l'a emporté, je ne doute pas que Michel aurait continué à œuvrer au sein du Conseil.

Le City Stade, les chemins piétons de Sergy-Haut, les relations avec les enseignants, les aires de jeux pour les enfants et d'autres dossiers encore, nous ont permis d'apprécier son énergie tranquille.



Michel, nous t'aimions tous bien, ta gentillesse, ton calme et ton engagement nous manquent.

*Denis Linglin*

## UN RADAR À SERGY

**L**a Commune a décidé d'acquérir un radar pédagogique à la fin de l'année 2014 pour les raisons suivantes :

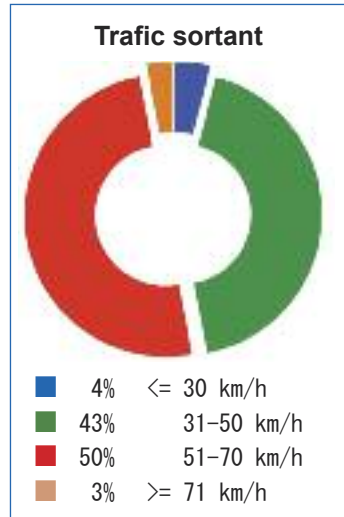
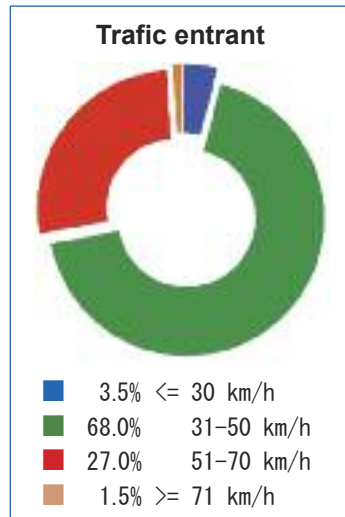
- faire de la pédagogie auprès des automobilistes en leur indiquant leur vitesse ;
- faire des mesures statistiques du nombre de véhicules, des vitesses moyennes et maximales.



Ses principales caractéristiques sont :

- mesure de la vitesse et du nombre de véhicules dans les deux sens sur une distance maximale de 300 mètres ;
- fonction « anti-record » (bridage de l'affichage) afin d'éviter les courses... la vitesse est remplacée par le logo « rappel danger » ;
- affichage tricolore, visible à plus de 200 mètres ;
- mesure des statistiques sur 3 mois ;
- alimentation par batterie (recharge sur l'éclairage public).

Ce radar sera placé à différents endroits de la Commune par période d'un mois. Pour commencer, il a été installé sur l'avenue du Jura avec l'indication de la vitesse visible dans le sens entrant depuis Saint-Genis.



Voici quelques statistiques pour la période du 3 au 19 janvier 2015 :

- une moyenne de 1504 véhicules entrants (1431 sortants) en jour de semaine ;
- une moyenne de 1115 véhicules entrants (1047 sortants) en jour de week-end ;
- vitesse maximale mesurée: 121 km/h (c'est une route limitée à 50 km/h).

Dans les deux graphes ci-dessus, nous pouvons voir la répartition des véhicules par tranche de vitesse.

L'effet pédagogique agit bien sur les véhicules entrants, puisque 72% respectent la limitation de vitesse de 50 km/h... contre seulement 47% pour les véhicules sortants.

**Ces résultats seront envoyés à la Gendarmerie de Thoiry pour les informer des problèmes de vitesse sur la Commune.**



L'Office de Tourisme Pays de Gex – La Faucille (O.T.P.G.F.) est labellisé Ain Pêche. Il permet ainsi d'apporter un accueil privilégié aux pêcheurs en proposant des services spécifiques :

- la vente des permis de pêche du Groupement des Pêcheurs Gessiens. Ils vous permettent de pêcher dans la majorité des étangs et cours d'eau de tout le Pays de Gex et dans le Rhône !
- un espace consacré à la pêche avec à disposition le guide de la Pêche et du Tourisme, les stages de pêche et en consultation le guide des parcours de pêche en France.

- Tarifs**
- ♦ Carte annuelle adulte : 74 €
  - ♦ Carte annuelle jeune (- de 18 ans) : 18 €
  - ♦ Carte découverte jeune (- de 12 ans) : 6 €
  - ♦ Carte journalière : 10 €

**Le Salon Nature et Vie aura lieu du 10 au 12 avril à l'Espace Perdtemps**

**Renseignements :**

Office de Tourisme Pays de Gex - La Faucille  
Square Jean-Clerc – B.P. 436  
01174 GEX Cedex – Tél. 04 50 41 53 85



[info@paysdegex-lafaucille.com](mailto:info@paysdegex-lafaucille.com)  
[www.paysdegex-lafaucille.com](http://www.paysdegex-lafaucille.com)

## JOBS D'ÉTÉ

**Le principe du projet**

L'Opération Jobs d'été met en place une nouvelle formule sur deux maxi-forums (un samedi en avril et un mercredi sur les congés de printemps) avec des ateliers CV, des animations et prestations à thèmes ! Les rencontres avec les employeurs seront reconduites, ce sera l'occasion d'échanger en direct et de façon détendue sur leurs remplacements de personnel. Organisez dès maintenant votre été, en venant découvrir nos nouveaux forums et rencontrer les professionnels de l'emploi du Pays de Gex !

- |                    |  |
|--------------------|--|
| <b>CESSY</b>       | <b>Samedi 11 avril</b><br><b>Salle du Vidolet - de 10h à 18h</b>                                     |
| <b>SAINT-GENIS</b> | <b>Mercredi 22 avril</b><br><b>Centre culturel Jean Monnet</b><br><b>Grande salle - de 10h à 20h</b> |

Afin d'éviter les files d'attente, inscrivez-vous en ligne [www.ccpq.fr/emploi](http://www.ccpq.fr/emploi) avant de passer !

# Rencontre

## rita & albert

**L**e nouveau restaurant rita & albert a enfin ouvert ses portes à Sergy. Quelle joie!

Situé au centre du village, entre notre nouvelle bibliothèque et notre boulangerie, venez découvrir sa cuisine dans une ambiance accueillante et chaleureuse. Le restaurant dispose de trois salles, dont une privative.

Dès les beaux jours, que diriez-vous de venir partager un bon moment sur sa grande terrasse? Les nouveaux propriétaires, un sympathique couple hispano-français, sont impatients de vous y accueillir.

Mais qui sont nos nouveaux restaurateurs? Que vont-ils nous proposer? Nous vous laissons le découvrir à travers cette interview qu'ils ont eu la gentillesse de nous accorder.



**Soraya et Stéphane, vous venez d'ouvrir le restaurant rita&albert dans la Commune de Sergy. Pouvez-vous nous dire comment est né ce projet?**

*Nous rêvions d'ouvrir un restaurant dans le Pays de Gex et lorsque nous avons entendu parler du projet mis en place par la Commune de Sergy, nous avons tout de suite compris que rita&albert avait trouvé*



*son cadre idéal: le village est très charmant, à la fois calme et dynamique. Saviez-vous qu'il y a environ 19 associations à Sergy? Nous sommes ravis de faire partie d'une commune aussi accueillante.*

**Pouvez-vous vous présenter en quelques mots?**

**Stéphane:** *J'ai grandi dans le Pays de Gex ou j'ai suivi une formation en comptabilité/gestion et plus tard en cuisine. J'ai eu la chance de faire mon apprentissage au Grand Hôtel de Divonne sous la direction de Monsieur Jean-Marc Delacourt.*

*J'ai ensuite travaillé dans des restaurants étoilés en Suisse et en Espagne.*

*J'adore voyager, particulièrement en Espagne, réputée pour sa cuisine et ses spots de planche à voile, ma deuxième passion! C'est au cours d'un voyage aux Iles Canaries que j'ai rencontré Soraya.*

**Soraya:** *J'ai grandi à la Grande Canarie où j'ai fait des études en tourisme. Après avoir travaillé en Angleterre et aux Etats-Unis, j'ai décidé de revenir m'installer aux Iles Canaries. Le destin en a décidé autrement...*

*J'ai rencontré Stéphane et quelques mois plus tard, nous avons décidé d'aller vivre en France.*

*Au début, nous communiquions en anglais, depuis nous avons évolué vers un mélange hispano-français assez amusant.*

*Nous partageons la passion des voyages et de la restauration. Après des années passées entre la France, la Suisse et les Cana-*

*ries où nous avons également un restaurant, nous voici face à une nouvelle aventure à Sergy. Nous sommes très motivés par ce nouveau projet.*

**Qu'est-ce qu'un restaurant pour vous?**

*Pour nous, c'est un lieu qui doit transmettre un héritage professionnel, personnel et familial. Un endroit où l'on vient se restaurer bien évidemment, mais qui soit également agréable, où les familles et les amis viennent se réunir pour partager un moment convivial de plaisir et de détente.*

**Quel type de cuisine proposez-vous?**

*Nous avons voulu un concept qui regroupe dans un même lieu l'esprit bistro, brasserie et bar.*

*Nous proposons une cuisine simple mettant en valeur les produits locaux et nos spécialités espagnoles préférées, le tout cuisiné d'une manière valorisante et goûteuse. Cette vision est née de notre parcours atypique qui correspond parfaitement à l'esprit cosmopolite du Pays de Gex.*

**Quels sont les jours et les horaires d'ouverture?**

*Le restaurant est ouvert du mardi midi au samedi soir, fermé le dimanche et le lundi. Pour le déjeuner, nous proposons trois formules autour d'un menu unique basé sur des produits frais avec des tapas, suivies d'un choix de plats et de desserts.*

*Le soir nous offrons une carte variée où se mêlent tapas et plats traditionnels.*

*Une salle privative est disponible pour les « business lunch » et les soirées entre amis.*

**Une dernière question: pourquoi rita&albert?**

*rita&albert, c'est nous aussi: Rita Soraya et Stéphane Albert.*

**rita & albert**

**04 50 48 27 28**

15, rue du Crêt de la Neige  
01630 Sergy

**Horaires**

du mardi midi au samedi soir  
de 12h à 13h30 et de 19h00 à 21h30

**Parking**

situé devant la boulangerie

# L'association



De gauche à droite : Karen GODDET - Baptiste JEANMOUGIN - Etam NOAH -  
Isabelle RICO - Gary MOINE - Magali CALMELS

## LE SOU DES ÉCOLES

Cette association a vu le jour entre 1970 et 1973. C'est une équipe composée de M. Brarda (président), M<sup>me</sup> Ginette Favre, MM. Marcel et Daniel Genolin et M. Daniel Olivier qui ont créé l'association, loi 1901, du Sou des écoles.

L'association est ouverte à tout parent ayant au moins un enfant scolarisé à l'école de Sergy.



Carnaval du Sou des écoles 2015

Le Sou des écoles de Sergy anime la vie de notre village à l'occasion du passage du jus de pommes en octobre tous les 2 ans, du marché de Noël, du Carnaval au mois de février, du loto fin mars, du vide-greniers et de la foire au plantons tous les 2 ans courant avril/mai et de la kermesse fin juin.

### Qui compose ce bureau ?

Le bureau est actuellement composé de:

Présidente	Isabelle Rico
Vice-Président	Gary Moine
Trésorier	Baptiste Jeanmougin
Vice-Trésorier	Patrick Roth
Secrétaire	Magali Calmels
Vice-Secrétaire	Karen Goddet

### Le but de l'association ?

Organiser des manifestations tout le long de l'année dans le but de collecter des fonds pour financer des activités en coordination avec les enseignants, telles que : visites aux musées, bus pour le ski et piscine, voyages scolaires, sorties de fin d'année, sorties raquettes, matériel sportif, matériel de jardinage et de cuisine, etc., offrir aussi aux enfants à Noël un spectacle pour les plus petits et le cinéma pour les plus grands.

### Que fait l'association avec l'argent de la Mairie ?

L'argent de la Mairie vient en complément à la trésorerie du Sou pour les activités et contribue à son bon fonctionnement.

### Quel est le nombre d'adhérents ?

Actuellement, 23 adhérents actifs.

### Que peut offrir l'association à ses membres ?

Une équipe soudée, motivée afin de réaliser les projets de l'école et faire preuve d'innovation et aussi faciliter, quand on est nouveau à Sergy, une bonne intégration dans la vie du village et des moments conviviaux.

### Quand et à quelle fréquence ont lieu les réunions ?

Les réunions ont lieu une fois par mois, le deuxième mardi du mois. En plus de ces réunions, il y a des réunions de commissions qui élaborent les projets afin de les présenter lors de la réunion mensuelle.

### Le Mot de la présidente

L'association du Sou des écoles est une association très active à Sergy, qui organise différentes manifestations grâce à la motivation de ses membres pour permettre à tous les enfants de participer à des projets culturels, sportifs et éducatifs.

J'en profite pour remercier tous les membres de leur investissement, de leur bénévolat, leur disponibilité. Car il ne faut pas oublier que sans le Sou des écoles, sans la motivation de ses membres pour récolter un maximum d'argent, les enfants ne feraient pas toutes les activités qu'on leur propose actuellement ou alors les parents seraient obligés de payer des sommes beaucoup plus importantes et de ce fait pourraient créer des inégalités entre les enfants, ce que nous ne voulons pas.

Nous remercions également la Mairie de nous soutenir dans notre démarche pour tous les enfants, ainsi que les enseignants pour leurs projets.

Nous espérons vivement vous voir très nombreux à nos prochaines manifestations. Même si vous n'avez pas d'enfant à l'école, vous êtes avec plaisir les bienvenus !



### Contact

<http://www.sergy.fr/index.php/contact-sou-des-ecoles-sergy>

### Site Web

<http://www.soudesecoles-sergy.fr/>

## Gazette du **Conseil**



### Le 13 janvier 2015, le Conseil municipal a :

- RETIRÉ la délibération du 2 décembre 2014 relative à la création de la ZAC
- APPROUVÉ à nouveau, au vu notamment des résultats de la concertation, le dossier de création de la ZAC
- APPROUVÉ à nouveau le périmètre proposé
- CONFIRMÉ que :
  - Les constructions situées dans la ZAC seront exonérées de la part communale de la taxe d'aménagement
  - la ZAC comportera environ 100 logements dont environ 25 % de logements sociaux, représentant environ 10 000 m<sup>2</sup> de surface de plancher (environ 32% en collectifs ; environ 55% en intermédiaires ; environ 13% en individuels) ;
- CRÉÉ la Zone d'Aménagement Concertée dénommée « Sergy-Dessous »
- RETIRÉ la délibération n°84.14 du 02/12/2014 portant sur l'élection des délégués de la commission d'aménagement
- RETIRÉ la délibération n°85.14 du 2 décembre 2014 portant sur le lancement de la consultation en vue de la désignation du concessionnaire chargé de l'aménagement de la ZAC Sergy-Dessous
- CONTRACTÉ auprès du Crédit Agricole un emprunt de 1,4 millions d'euros sur 7 ans.
- ACCORDÉ sa garantie à la SEMCODA pour le remboursement de toutes les sommes dues au titre de deux emprunts d'un montant total de 1 264 000 €
- ADHÉRÉ à un groupement de commande pour l'achat de gaz naturel
- VALIDÉ le plan de financement pour l'éclairage public : plan de financement du SIEA concernant l'Avenue du Jura (tranche 1)
- VALIDÉ les nouveaux horaires de la bibliothèque municipale soit, durant la période scolaire : lundi de 16h30 à 19h, mercredi de 15h à 17h30, vendredi de 16h30 à 19h, samedi de 10h à 12h (une fois par mois)

### Le 3 février 2015, le Conseil municipal a :

- ÉLU à nouveau les conseillers communautaires de la CCPG représentant Sergy pour des raisons d'ordre juridique soit Monsieur LINGLIN en tant que titulaire et Madame CAQUOT en tant que suppléante
- VALIDÉ le plan de financement du SIEA pour l'installation de candélabres sur l'avenue du Jura (tranche 1 suite aux travaux) modèle Falco
- DÉSIGNÉ les membres de la commission centre sportif : Denis LINGLIN (Président), Emmanuel DUBOIS (Vice-Président), Alain GUISSOLAN, Jiri HOMOLA, Virginie DELZEUX, Philippe LABBADI, Patrice ZIEGLER, Philippe RICO, Massimo PENNESTRI
- AUTORISÉ la création d'un poste d'animatrice à hauteur de 2h par semaine sur 36 semaines pour les TAP
- AUTORISÉ Monsieur le Maire à signer la convention de l'OTPG
- REFUSÉ le versement de l'indemnité du percepteur étant donné les difficultés rencontrées avec la trésorerie

### Le 23 février 2015, le Conseil municipal a :

- DÉCIDÉ de majorer la part communale de la cotisation de taxe d'habitation due au titre des logements meublés non affectés à l'habitation principale.

### Inauguration

Le Conseil municipal, les agents municipaux et bien sûr de nombreux Sergiens ont participé à cette cérémonie. Cette réception a été organisée, comme toujours, d'une main de maître par Françoise Jouve (1<sup>re</sup> adjointe).

Vincent Roche, Directeur des programmes du bailleur social « SOLLAR » a exprimé sa grande satisfaction pour cette deuxième réalisation à Sergy après celle de « La fruitière ». Il a remercié chaleureusement M. le Maire de son soutien sur cette opération.

Evelyne Girod, responsable en charge de la bibliothèque, s'est réjouie de la mise à disposition de ces nouveaux locaux. Les résultats n'ont pas tardé à se faire sentir : 77 nouveaux membres depuis janvier 2015, du jamais vu. M<sup>me</sup> Girod a remis 6 récompenses aux 3 adultes et 3 enfants qui ont emprunté le plus de livres en 2014.

M. le Maire Denis Linglin a remercié les adjoints aux travaux pour leur implication : M. Alain Burdairon lors de l'ancien mandat et M<sup>me</sup> Marie-Jeanne Moine pour le mandat actuel. Le Maire a remercié également M<sup>me</sup> Annie Lanza, adjointe, qui a tout fait pour que ce bâtiment situé au cœur du village reste dans le domaine public.

La fanfare de Sergy était présente également et a ravi les participants en interprétant deux superbes morceaux.

Comme le veut la tradition, le ruban tricolore a été coupé. Les convives ont pu ensuite visiter le nouveau restaurant « rita et albert », ainsi que la nouvelle bibliothèque, et plus de 200 personnes ont apprécié le cocktail préparé par le chef Stéphane Gasser.

### La commission travaux communiqué :

Dès que la météo le permettra, la Mairie prévoit de faire construire un parking en dessous du jeu de boules, et d'agrandir la cour de l'école, côté cimetière.

La Mairie va également entreprendre de repeindre l'ancienne bibliothèque pour en faire un bureau pour le Maire et ses adjoints.

Sont également prévus : la réfection des bancs, l'ajout de panneaux et d'un passage piétons (devant la bibliothèque), la réduction de la place handicapé du parking de la Mairie pour y ajouter un parking pour deux motos, l'ajout de poubelles et de parkings à vélos à différents endroits de la Commune.

# Rétrospective

Pour voir plus de photos :  
flashez ce QR-code  
avec votre portable !



6 janvier - Vœux du Maire



11 janvier - Marche Charlie



11 janvier - Ste-Barbe



31 janvier - Soirée théâtre du Crêt des Arts



27 février - Carnaval du Sou des écoles



7 mars - Inauguration



8 mars - Repas du CCAS



14 mars - Soirée Pompiers



15 mars - Tournoi de bridge



22 mars - Repas du Comité de l'Église



# Infos pratiques

# SERGY

INFOS PRATIQUES - NUMÉROS D'URGENCE - PHARMACIES DE GARDE...

## Numéros d'urgence

**Secours international :** 112

fonctionne avec un tel suisse depuis la France

**Urgences médicales :** composez le 15

**Gendarmerie :** 04 50 42 12 01 ou le 17

**Sapeurs Pompiers :** composez le 18

**Enfance maltraitée :** composez le 11

**Centre Anti-Poison :** 04 50 42 12 01  
ou composez le 17

## Hôpitaux :

**Pays de Savoie :** 04 50 87 47 47

**Alpes Léman :** 04 50 82 20 00

**St-Julien-en-Genevois :** 04 50 49 65 65

**Annecy :** 04 50 63 63 63

**Cantonal (Genève) :** 00 41 22 372 33 11

**La Tour (Meyrin) :** 00 41 22 719 61 11

## Relais Assistantes Maternelles - Parents

"Colin Maillard"

04 37 46 45 21 - E-mail : [gex.pouilly.ram@pocr.fr](mailto:gex.pouilly.ram@pocr.fr)

M<sup>me</sup> Sandrine Berthelier

## Pharmacies de garde appelez le service



## Renseignements urbanisme

tél. 04 50 42 12 83

(mardi et vendredi : journée  
et le mercredi en matinée seulement)

[cconstantin@sergy.fr](mailto:cconstantin@sergy.fr)

Pour leur envoyer  
un mail:

Flashez  
ce QR-Code



QRcode-pro.com

## Mairie

**La Mairie de SERGY vous accueille**

Lundi : 14h-18h

Mardi et jeudi : 09h-12h / 14h-18h

Mercredi : 09h-12h

Vendredi : 14h-17h

## Coordonnées :

**Tél. : 04 50 42 11 98**

**Fax : 04 50 42 14 57**

Courriel : [mairie@sergy.fr](mailto:mairie@sergy.fr)

Site Internet : [www.sergy.fr](http://www.sergy.fr)

Pour consulter  
le site de la Mairie:

Flashez  
ce QR-Code



QRcode-pro.com

# agenda

## Avril 2015

**Samedi 25**

**Vente des cartes de membre**

Org. L'Écho du Crêt de la Neige

**Samedi 25**

**Soirée Théâtre**

Org. le Sou des écoles

## Mai 2015

**Samedi 2**

**Concert annuel**

Org. L'Écho du Crêt de la Neige

**Vendredi 8**

**Cérémonie du 8 mai**

devant la Mairie

**Dimanche 10**

**Foire aux plantons**

Org. Comité des Fêtes

**Mercredi 13**

**Bal de l'Ascension**

Org. La Jeunesse de Sergy

**Samedi 30**

- Soirée caritative de la  
**CIMADE - Loto-spectacle**

## Juin 2015

**Dimanche 7**

- **Challenge 'Migazzi'**

Org. Bridge-Club de Sergy

- **Dimanche 21**

- **Fête de la musique**

Org. L'Écho du Crêt de la Neige

- **Samedi 20**

- **Kermesse de l'école**

# état civil

## Nous souhaitons la bienvenue à

- BOUFARDA Mohamed Iyad, né le 17/12/2014
- MANGIN Evan, né le 30/12/2014.
- MAILLET Valentin le 14/02/2015

## Nos condoléances aux familles de

- ROSA Michel, décédé le 16/12/2014
- CLER Danielle, décédée le 17/12/2014
- BLANC Rémi, décédé le 20/01/2015
- DESSAUX Georges, décédé le 15/03/2015

## Marché mensuel sur l'ancien parking de l'École

vendredi 24 avril 2015 de 15h30 à 19h00

vendredi 29 mai 2015 de 15h30 à 19h00

vendredi 26 juin 2015 de 15h30 à 19h00

Remerciements aux auteurs d'articles, aux photographes et à toutes les personnes ayant participé à l'élaboration de ce numéro. Les articles signés sont sous la responsabilité de leurs auteurs et ne reflètent pas forcément la position du Conseil municipal.  
Crédit photographique : ©M.P.2014 (M. Pennestri) & ©P.A.2014 (P. Allenbach).  
Directeur de la publication : Denis Linglin  
Président de la commission 'communication' : J.C. Clément  
Comité de rédaction : commission 'communication' : P. Allenbach, A. Buzon, C. Caquot, A. Gautier, M. Pennestri, P. Rico  
Photos & mise en page : P. Allenbach - Correction & mise en page : D. Forte  
Impression I.O.F. - courriel : [communication@sergy.fr](mailto:communication@sergy.fr)